

FICHE DE DONNÉES DE **SECURITÉ**

Date d'émission: 06-juin-2019 Date de révision 07-juin-2019 Version 1.01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Dawn Professional Multi-Surface Heavy Duty Degreaser Made from Concentrate OL

Code(s) du produit 6-05

Identificateur de produit 91458157_DIL_PROF_NG

Produit fini - usage professionnel uniquement Type de produit

Utilisation recommandée Nettoyage multisurface.

Données du fournisseur de la fiche Procter & Gamble Professional

de sécurité

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

1-800-332-7787

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Lésions oculaires Catégorie 2A Mot indicateur ATTENTION

Mentions de danger Pictogrammes de danger Provoque une sévère irritation des yeux



Conseils de prudence Aucun

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant Conseils de prudence - Réponse

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION:

Boire un ou deux verres d'eau

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Renseignements complémentaires Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs

maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation

persiste.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou

retardés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau

ou les vêtements.

91458157_DIL_PROF_NG - Dawn Professional Multi-Surface Heavy Duty Degreaser Made from Concentrate OL

Date de révision 07-juin-2019

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition II n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

vase clos. N'entretient pas la combustion.

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Aspect Transparent pourpre

Odeur parfumé

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

13.6 pН Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair > 94.1 °C / > 201.4 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Lower flammability or explosive

limits

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Aucun renseignement disponible Densité relative Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Viscosité Teneur en COV (%) Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en

COV des produits de consommation

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Conditions à éviter

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Hazardous decomposition products Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauAucun effet connu.IngestionAucun effet connu.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Aucun effet connu. Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Effets neurologiques Aucun effet connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. Tératogénicité Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Effets sur les organes cibles Aucun effet connu. Aucun effet connu. Danger par aspiration Cancérogénicité Aucun effet connu.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	1089 mg/kg bw (//OECD	-	-
		401)		
Benzenesulfonic acid,	28348-53-0	> 7000 mg/kg bw (OECD	> 2000 mg/kg bw (//OECD	> 6.41 mg/L air
(1-methylethyl)-, sodium salt (1:1)		401)	402)	_
Camphor	76-22-2	1500 mg/kg (rat)	-	-

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation .

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales,

provinciales et fédérales.

Emballage contaminé

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331 (non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

.

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X
Ethanol, 2-amino-	141-43-5	X

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission :06-juin-2019Date de révision07-juin-2019

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité